FLAVIGNAC

Bulletin municipal

L'église de Texon

Mairie de Flavignac 87230. Téléphone : 05 55 39 11 14
Télécopie : 05 55 36 09 05
mairie-flavignac@wanadoo.fr
www.flavignac.fr

Juillet 2015

N°80

Conseil municipal :

Maire :
Christian Desroche

Maires adjoints :
Patrick Précigout
Agnès Lafarge
Alain Passerieux
Caroline Dupeyroux

Conseillers municipaux :
Jean-Michel Fleurat
Jocelyne Bétemps
René Paraud
Claudine Pradier
Lydie Gros
Jim Tran
Sabrina Conjaud
Jean-Christophe Tournois
Jean-François Decroisant
Karine Bula-Lafont

Bulletin municipal

Parution bi-annuelle (janvier et juillet)

Responsable de la publication :
Christian Desroche

Comité de lecture :
Valérie Bethoule
Lucienne Gayot
Corinne Graffouillère
Colette Malagnac
Christine Sazerat

Saisie des textes :
Sandra Lamargot

Le bulletin est distribué par La Poste à tous les foyers de la Commune. Au cas où certains seraient oubliés par les services postaux, nous vous remercions d'en informer le secrétariat de mairie où quelques exemplaires sont disponibles.

Le mot du maire

2015 est une année électorale. Nous avons élu nos nouveaux conseillers départementaux au mois de mars et nous élirons, au mois de décembre, nos conseillers régionaux dans une nouvelle configuration. En effet, en 2016, nous serons rattachés à la grande région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes.

Le début d'année est toujours marqué par le vote du budget primitif. C'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi de programmer des travaux et faire des prévisions financières. L'investissement en 2014 a été modéré permettant de dégager de l'excédent, ce qui nous donne une meilleure capacité à investir.

Les dotations de l'Etat sont en baisse, comme annoncé, affectant surtout les recettes de fonctionnement. Celles-ci vont baisser jusqu'en 2017, d'où l'intérêt d'être raisonnable. Les dotations sont calculées en fonction de plusieurs critères notamment l'effort fiscal fait par la Commune. Le Conseil municipal a voté l'augmentation de 1% des différentes taxes. Cela va représenter une augmentation globale de 3 200 €. Ce n'est pas cette somme qui va combler la baisse des dotations, mais si aucun effort fiscal n'est réalisé par la Commune, nous serons encore plus pénalisés l'année suivante. Ce n'est pas agréable pour nos administrés, mais je préfère augmenter régulièrement, de manière modérée, plutôt que par des taux ponctuels beaucoup plus importants. Je vous rappelle que la Commune applique une fiscalité plus faible que les communes de même importance.

Nous avons prévu de toujours investir pour notre Commune dans : l'entretien des routes (cette année ce sera celle de Puy Hoby – l'Hôpital), le renouvellement de matériel pour les employés (achat d'un tracteur), l'entretien de notre patrimoine (avec des travaux de toiture et murs sur l'église de Texon) et la modernisation des classes de l'école avec la création d'une autre classe numérique. Notre rôle est également d'anticiper. C'est pourquoi dans l'hypothèse où nous aurions besoin d'investir dans un local commercial, nous avons inscrit une ligne budgétaire correspondante.

Nous avons également prévu les travaux d'assainissement collectif, en 2015, du village de La Terrade, suivi en 2016 de l'enfouissement du réseau électrique. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental et le Syndicat Energie Haute-Vienne.
Nous lancerons également la consultation pour la maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la station d'épuration du bourg. Ces travaux sont très onéreux et se feront par tranche. Pour le financement, nous aurons recours à l'emprunt.

L'été est là ; j'espère que les analyses du plan d'eau nous permettront d'ouvrir la baignade. Deux filtres à roseaux vont être plantés à chaque arrivée d'eau de l'étang. Ce travail va être réalisé en partenariat avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne à l'automne 2015.

De nombreuses manifestations auront lieu cet été et à l'automne, je vous invite à y participer, c'est aussi cela la vie de la Commune.

Bonne lecture à tous et bonnes vacances.

Christian DESROCHE

Conseils Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL du 6 février 2015 :
Présents : Christian Desroche (président de séance), Agnès Lafarge, Alain Passerieux, Caroline Dupeyroux (secrétaire de séance), Jean-Michel Fleurat, Jocelyne Bétemps, René Paraud, Claudine Pradier, Lydie Gros, Jim Tran, Sabrina Conjaud, Jean-Christophe Tournois, Jean-François Decroisant
Absent excusé : Patrick Précigout
Absente avec pouvoir : Karine Bula-Lafont.

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

- **ORDRE DU JOUR :**

Intervention de Stéphane Delautrette, Président de la Communauté de Communes des Monts de Châlus

Stéphane Delautrette a précisé les différents pôles de compétences de la Communauté de Communes : Economie, Tourisme, Aménagement de l'espace, Services à la population ….
Il a expliqué qu'il a voulu une implantation des services sur tout le territoire : crèche aux Cars, accueils de loisirs à Bussière-Galant, Flavignac et Châlus ou encore, maintien des bureaux de Poste à Châlus, Flavignac et Bussière-Galant, création d'agences postales intercommunales à Dournazac, Les Cars et Pageas.

Il a expliqué le fonctionnement de la Redevance Incitative avec la part fixe et la part variable.
Après la période test de 2014, 80 % des ménages ont une facture moins élevée.
Pour les autres, notamment les entreprises ou collectivités, mais aussi certains particuliers, des explications et des suivis au cas par cas sont en cours pour aider au mieux les usagers à faire baisser leur facture.

Il a ensuite annoncé les futurs projets :
- Aménagement numérique du territoire : combiner Fibre et montée en débit pour arriver à couvrir d'ici trois ans tout notre territoire ;
- Aide apportée aux Communes dans leur démarche pour le logement social ;
- Concertation pour garder les services de santé sur le territoire intercommunal.

Subventions versées aux associations

Pour information, Monsieur le Maire annonce la baisse prévisible des dotations de l'Etat impactant le budget de fonctionnement pour les prochaines années par rapport à 2013 (source Association des Maires de France) :

2015 : - 19 825 €
2016 : - 33 931 €
2017 : - 48 036 €.

Christian Desroche propose de reconduire les subventions à l'identique, à l'exception de la Gymnastique Volontaire qui aura une subvention pour la 1ère fois.

Cette association participe à l'organisation des séances de cinéma, de manifestations sur la Commune le jour du 1er mai et de la Fête de la Musique.

Associations à vocation agricole

∗ GVA de Châlus	80 €
∗ CCJA de Châlus	80 €

Associations d'anciens combattants

∗ ACPG-CATM	Gerbe + vin d'honneur de la cérémonie du 8 mai
∗ FNACA	60 €
∗ ANACR	60 €

Associations à vocation sportive

∗ ACCA	100 € + 300 € de subvention exceptionnelle (nuisibles)
∗ Amicale Sportive	750 € + mise à disposition des installations sportives
∗ Road Intruders	350 €
∗ Union Cycliste	500 € + 300 € de subvention exceptionnelle (12 h à vélo)
∗ Tennis Club	mise à disposition du cours de tennis
∗ Gymnastique volontaire	100 € + mise à disposition d'une salle d'entraînement
∗ Gym Forme pour Tous	mise à disposition d'une salle d'entraînement

Associations à vocation culturelle

∗ JMF, délégation de Châlus	80 €
∗ Amicale Laïque	300 €
∗ Cadanses Folk	150 € + mise à disposition de deux salles d'entraînement
∗ Comité de Jumelage	300 €

Associations diverses

∗ FNATH	20 €
∗ Amicale du 3ème Age	mise à disposition d'une salle Saint-Fortunat
∗ Prévention Routière	20 €
∗ Comité de Parents	250 €
∗ Les Copains d'Eynançàs	50 €
∗ Comité des Fêtes	300 €
∗ Compagnie Ap'Nez	250 €
∗ Flavignac Création	100 € + mise à disposition d'une salle

Cotisations diverses

∗ Association des Communes Jumelées	109,55 €
∗ AFCCRE	188 €
∗ Société Protectrice des Animaux	628,80 €
∗ Espaces Naturels du Limousin	120 €
∗ Conciliateurs de justice et médiateurs du Limousin	50 €
∗ Mission Locale Rurale	974,64 €
∗ Ciné Plus	802,08 € (sous réserve de réévaluation)
∗ Fondation du Patrimoine	120 €
∗ Association des Maires	225,97 € + 15 € (adhésions individuelles des conseillers)
∗ ADIL	140,96 €
∗ ATEC	1 325,05 €
∗ PNR Périgord-Limousin	1 092,49 €
∗ Maires ruraux de France	75 € + 180 € pour le site internet

Bilan des consommations énergétiques

Toutes les consommations d'énergies sont en baisse : hiver doux, peu de locations de la salle des fêtes, travaux d'isolation à l'école…
Cependant, le bilan de la salle des fêtes reste négatif avec un déficit de 13 000 €.
Alain Passerieux propose de renégocier les contrats de gaz.

Demandes de subventions

- Entretien annuel de l'alarme du trésor de l'église :

Une installation électronique de détection contre le vol des objets du trésor est installée à l'église depuis plusieurs années. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Limousin participe financièrement à hauteur de 50 % des frais de fonctionnement hors taxes de cette installation.

- Travaux Lac Saint-Fortunat :

La Commune va devoir réaliser des travaux au lac pour la rénovation des bacs à poissons. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général.

- Eglise de Texon :

Des travaux sont prévus pour la réfection de la toiture de l'église de Texon.
Des demandes de subventions seront déposées auprès de la DRAC et de la Sauvegarde de l'Art Français.

Remboursement de l'assurance

Groupama propose un remboursement de 661 € pour un sinistre sur le moteur de l'épareuse.

Acquisition d'un taille-haie / coupe bordures

La réparation de l'existant étant estimée à 523,50 €, le Conseil municipal décide d'acquérir du matériel neuf plus performant pour 735 €.
La Communauté de Communes participera à cet achat.
En effet, dans le cadre d'une mutualisation de matériel entre la Commune et la Communauté de Communes, une convention de prêt sera établie.

Location logement du presbytère

A compter du 1er avril 2015, de nouveaux locataires (un couple avec deux enfants) intégreront le logement du presbytère pour un loyer mensuel de 430 €.

Indemnités de gardiennage de l'église

Le Conseil municipal décide de verser une indemnité à Sandrine Sallet à compter du 1er décembre 2014 pour un montant de 474,22 € / an.

Réfection d'une clôture mitoyenne

Une clôture mitoyenne entre le terrain derrière la boucherie et le terrain de Monsieur Carreau a été refaite par les employés municipaux pour un montant de 786,64 € pris en charge à 50 % par Monsieur Carreau.

Restauration du personnel enseignant

Une convention de restauration fixant les conditions et modalités afin que les enseignants bénéficient d'une subvention pour le repas de midi (selon condition de revenus) a été signée avec l'Inspection académique.
L'Education nationale prend en charge 1,22 € pour un repas enseignant à 5,43 €.

Contrat d'électricité

Le contrat régulé d'électricité de la salle des fêtes va être supprimé fin 2015 (fin des tarifs réglementés supérieurs à 36 KWH).
Un nouveau contrat (offre de marché) avec EDF a été négocié avec un prix du KW bloqué pour une durée de trois ans à partir du 1er avril.

Convention avec le SYDED

Dans le cadre de son programme de prévention des déchets, le SYDED propose le prêt gratuit de broyeurs de végétaux à destination des collectivités et des associations.
La Commune va passer une convention avec le SYDED pour pouvoir utiliser ce matériel.

Hygiène et santé

Le Centre de gestion propose une mission d'inspection en matière de santé et sécurité des différents services de la Commune pour un montant de 320 € (mission obligatoire).
Cet état des lieux pourrait servir à établir ensuite le document unique des risques professionnels de chaque employé communal.

Formation employée communale

Dans le cadre d'un Contrat Emploi d'Avenir, la Commune doit financer une ou plusieurs formations.
Morgane Bernardaud participera à une formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) dont le coût à la charge de la Commune est de 576 €.

Demandes de gratuité de salles

- Cadanses Folk :

L'association Cadanses Folk organise une veillée le 14 mars dont l'entrée est gratuite.
Le Conseil municipal accorde donc une gratuité de location de la salle des fêtes sauf frais de chauffage.

- Compagnie Ap'Nez :

L'association Ap'Nez demande une gratuité de salle le 7 mars pour une soirée de promotion de son nouveau spectacle.
Cette demande est acceptée sauf frais de chauffage.

Le Conseil municipal accorde à l'association Ap'Nez le droit de monter un chapiteau sur un terrain communal (à proximité du cabinet médical) pendant une semaine pour un spectacle les 1er, 2 et 3 mai.

SABV (Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne)

Plusieurs Communes ont sollicité leur retrait ou leur adhésion au Syndicat : (retrait : Linards et adhésions : La Croisille-sur-Briance et Cieux).
Chaque Commune adhérente doit se prononcer sur les modifications.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

(ne prend part au vote que le Conseil d'administration du CCAS : 7 votants)

Le Conseil d'administration donne délégation de pouvoir à son président pour préparer, exécuter et régler les marchés de travaux, services et de fournitures passés selon la procédure adaptée du Code des marchés publics.

- Aide au voyage scolaire en Espagne :

Le CCAS étudie une demande d'aide pour un séjour découverte de l'Espagne romaine et contemporaine des enfants de la classe de 3ème du collège de Châlus.
4 élèves de Flavignac sont concernés.
La municipalité prendra en charge 30 % du reste à charge des parents.

Questions diverses

- Informations Agence de l'Eau Loire/Bretagne :

Une consultation du public sur l'eau a lieu du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015.

CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2015 :
Présents : Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Agnès Lafarge (secrétaire de séance), Alain Passerieux, Caroline Dupeyroux, Jean-Michel Fleurat, Jocelyne Bétemps, René Paraud, Claudine Pradier, Lydie Gros, Jim Tran, Sabrina Conjaud, Jean-Christophe Tournois, Jean-François Decroisant.
Absente avec pouvoir : Karine Bula-Lafont.

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

- **ORDRE DU JOUR :**

La réunion s'est déroulée en présence d'Isabelle Alloncle, Inspecteur des finances publiques de la trésorerie de Châlus.

Présentation du Compte de Gestion et du Compte Administratif

Madame Alloncle a présenté le compte de gestion et le compte administratif de la Commune pour l'année 2014.

CCAS

Section d'investissement	Section de fonctionnement
0	Dépenses : 8 146 €
0	Recettes : 6 187 €
0	Excédent à reporter : 2 956 €

Assainissement

Section d'investissement	Section de fonctionnement
Dépenses : 15 861 €	Dépenses : 28 577 €
Recettes : 69 036 €	Recettes : 21 780 €
Résultat de l'exercice : + 53 175 €	Résultat de l'exercice : - 6 796 €
Résultat à reporter : + 149 005 €	Excédent à reporter : + 28 076 €

Commune

Section d'investissement	Section de fonctionnement
Dépenses : 256 854 €	Dépenses : 693 225 €
Recettes : 265 853 €	Recettes : 834 166 €
Résultat de l'exercice : + 8 998 €	Résultat de l'exercice : + 140 941 €
Résultat à reporter : - 155 608 €	Excédent à reporter : + 104 153€

L'excédent de fonctionnement nous permet d'équilibrer la section d'investissement.

Principales dépenses en investissement 2014 : travaux de voirie, travaux d'isolation et d'huisseries à l'école, gros matériel, remboursement des emprunts. Pour information, le montant de la dette au 31 décembre 2014 est de 733 853 €.

Recettes : subvention de l'Etat, subvention du Département, FCTVA, excédent.

Vote :
- Compte de Gestion Commune : 13 pour, 2 contre.
- Compte de Gestion Assainissement et CCAS : 13 pour, 2 abstentions.
- Compte Administratif Commune : 12 pour, 2 contre (le Maire ne prend pas part au vote).
- Compte Administratif Assainissement et CCAS : 12 pour, 2 abstentions (le Maire ne prend pas part au vote).

Budget Primitif 2015

Impôts locaux :
Face à la diminution des dotations et à l'effort fiscal que nous demande l'Etat, le Conseil municipal propose d'augmenter les taux d'imposition sur les taxes d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti de 1%.

Vote des taux : 13 pour, 2 contre.

Le tableau ci-dessous montre les moyennes départementales des communes de même strate.

	Taxe habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Moyenne des taux des communes (700 à 2 000 habitants) en Haute-Vienne en 2013	24,42	18,72	70,86
Moyenne des taux des communes (700 à 2 000 habitants) en Haute-Vienne en 2014	24,50	18,84	71,12
Flavignac : taux votés en 2014	12,95	15,54	62,79
Flavignac : taux votés en 2015	13,08	15,70	63,43

CCAS :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 8 456 €.
Les dépenses concernent essentiellement le repas et le colis des aînés et une aide pour un voyage découverte des enfants de 3ème qui vont au collège de Châlus.

Vote : 13 pour, 2 abstentions.

Assainissement :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 52 285 €.
La section d'investissement s'équilibre à 437 775 €.
Dans ce budget, nous avons prévu le début des travaux de création d'un assainissement collectif à La Terrade.
Le coût des travaux est estimé à 185 000 € HT avec frais de maîtrise d'œuvre.
Nous avons prévu également la consultation pour la maîtrise d'œuvre du renouvellement de la station du bourg et, dans un premier temps, le montage du dossier administratif.
Le coût total des travaux de la station du bourg avec la séparation de réseaux en amont est estimé à 548 500 € HT sans frais de maîtrise d'œuvre.

Vote : 13 pour, 2 contre.

Budget général de la Commune :

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 925 067 €.
Répartition de la section de fonctionnement de la façon suivante :

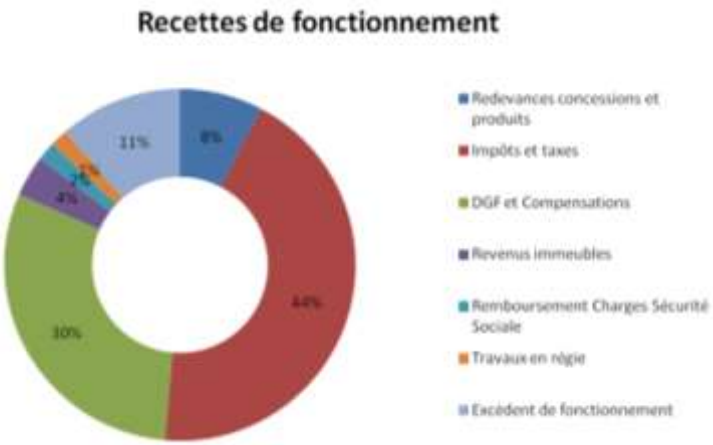

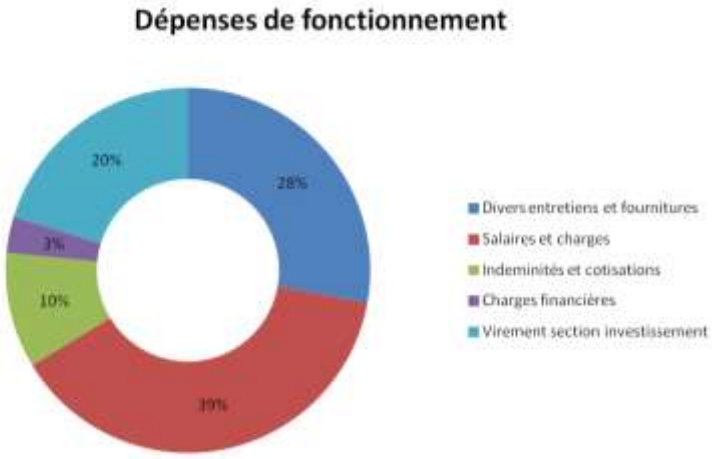

En section d'investissement, le budget s'équilibre à 596 425 €.
Répartition de la section d'investissement de la façon suivante :

Travaux voirie : 53 060 €.
Matériel divers : 62 000 € (achat tracteur + chargeur, remplacement matériel à la cantine).
Acquisition terrains : 52 000 € (construction maisons ODHAC et station : emprunt).
Matériel informatique : 15 360 €.
Travaux lac : 5 600 €.
Effacement étang du Cavaillier : 9 000 € (prévision nouvelle station d'épuration).
Prévision réserve immobilière : 43 000 € (emprunt si achat).
Eglise de Texon : 84 000 €.
Reliures d'Etat-Civil : 700 €.

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes grâce à des subventions du Conseil Départemental, de l'Etat, de la DRAC, du FCTVA et à un virement de la section de fonctionnement.

Vote : 13 pour, 2 contre.

Demandes de subventions

- Assainissement de La Terrade :

Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental (subvention de 30 % pour 185 000 € HT de travaux), ainsi qu'à l'Agence de l'Eau pour la création d'un réseau séparatif (montant non défini)
Le Conseil municipal donne l'autorisation au Maire de rechercher un maître d'œuvre pour l'exécution des travaux.
Une demande a été faite au Syndicat Energies Haute-Vienne pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le village. Ces travaux seront pris en charge par le SEHV.

- Assainissement du bourg :

Renouvellement de la station d'épuration du bourg et des réseaux en amont. Selon l'étude faite, les travaux s'élèvent à 548 500 € HT sans la maîtrise d'œuvre.
Le Conseil municipal donne l'autorisation au Maire de rechercher un maître d'œuvre pour la réalisation des dossiers administratifs dans un premier temps.

Acquisition de matériel

- Achat d'un tracteur d'occasion :

Après consultation de deux établissements (Lathière et Porcher) pour du matériel identique, il a été retenu la proposition des Ets Lathière pour un tracteur et un chargeur : 36 000 € HT et reprise de l'ancien tracteur : 8 500 €.
Nous avons bénéficié d'une subvention de 15 000 € (réserve parlementaire) pour l'achat de ce matériel.

Remboursement de l'assurance

Remboursement de la réparation de la porte d'entrée de la salle des fêtes vandalisée (1 303 €) et de la réparation d'un phare de véhicule.

Citoyenneté

Le Préfet demande que soit désigné dans les communes un correspondant citoyenneté.
Patrick Précigout a été nommé.

ATEC

Renouvellement de la cotisation d'un montant de 1 212 € TTC.
L'Agence TEChnique départementale aide les communes pour les consultations des entreprises de voirie, le suivi et le contrôle des travaux.

SATESE

C'est un service du Conseil départemental pour le suivi et le contrôle annuel de la station d'épuration du bourg.
Signature d'une convention annuelle qui représente un montant de 0,41 € par habitant.

CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2015 : Présents : Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Agnès Lafarge, Caroline Dupeyroux (secrétaire de séance), Jean-Michel Fleurat, Jocelyne Betemps, René Paraud, Claudine Pradier, Lydie Gros, Jean-François Decroisant.
Absents avec pouvoir : Alain Passerieux, Jim Tran, Karine Bula-Lafont.
Absents excusés : Sabrina Conjaud, Jean-Christophe Tournois.

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

- **ORDRE DU JOUR :**

Travaux de Grosses Réparations de Voirie Communale

- Routes :

Nous avons consulté cinq entreprises pour les grosses réparations de voirie. Cette consultation a été réalisée par l'Agence Technique départementale. Les travaux concernent la réparation de la route de Puy Hoby - L'Hôpital (VC 202).

Eurovia	35 586,84 € TTC
Eiffage	34 072,56 € TTC
Colas	27 947,52 € TTC
CMCTP	32 954,88 € TTC
Siorat	35 481,06 € TTC

L'entreprise Colas est retenue pour ces travaux.

- Fossés et arasage :

Nous avons consulté pour le programme 2015 (qui concerne la route Puy Hoby - L'Hôpital et Cessaguet) deux entreprises locales.

Entreprise Teyssier	8 388,86 € TTC
Gatard TP	13 938,48 € TTC

L'entreprise Teyssier est retenue pour ces travaux.

Réalisation de travaux de voirie – Convention avec la Commune Saint-Martin-le-Vieux

Les travaux de grosses réparations de voirie pour 2015 se feront sur une route limitrophe avec la Commune de Saint-Martin-le-Vieux. Leur participation s'élève à 5 784,60 € HT sur la totalité des réfections.
La Commune de Flavignac va assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux avec l'assistance de l'ATEC. La Commune de Saint-Martin-le-Vieux remboursera la Commune de Flavignac.
Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la Commune de Saint-Martin-le-Vieux pour les travaux de voirie concernant la voie communale 202.

Contrat de partenariat avec le Centre des Finances Publiques

Le Centre des Finances Publiques, dans le cadre de la fiabilisation et de l'optimisation des bases de fiscalité locale, propose un travail de mise à jour des données. Cette démarche se fait par la mise en place d'un contrat de partenariat avec la Commune s'inscrivant dans un cadre juridique légal.

Vote : 10 pour, 3 abstentions.

Redevance d'occupation du domaine public pour ERDF

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'ERDF concernant le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la Commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour l'année 2015.
Ce montant est de 197 €.

Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) – année 2015

Le FPIC permet une péréquation horizontale, qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes isolées, pour la reverser à des intercommunalités et communes isolées moins favorisées.

Monsieur le Maire explique que la création de ce fonds est liée à la réforme fiscale de 2011 qui, en supprimant la taxe professionnelle, a conduit à la création de dispositifs de compensation.

Pour l'année 2015, l'ensemble intercommunal des Monts de Châlus est contributeur à hauteur de 31 322 € et bénéficie d'un reversement de 153 097 €.

Dans ces conditions, Monsieur le Maire rappelle que, depuis 2012, la Communauté de Communes des Monts de Châlus bénéficie de 100 % du reversement afin :
- de préserver ses recettes,
- d'assurer les charges transférées, charges compensées partiellement par les Communes, telles que, le service mandataire, des cotisations diverses, etc.,
- de soutenir les Communes dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires,
- de permettre la réalisation de nouveaux projets sur le territoire,
- de maintenir et développer de nouvelles compétences.

Cependant, pour l'année 2015, avec une nouvelle progression du FPIC de 31 % et tandis que les recettes des Communes sont en régression, Monsieur le Maire propose, en accord avec le

Président de la Communauté de Communes, que la répartition de l'augmentation du FPIC se fasse entre les sept Communes.

Pour Flavignac, le montant de recette supplémentaire est de 4 046 €.

Vote : 11 pour, 2 abstentions.

Recensement de la population

Le recensement de la population de Flavignac va se dérouler du 21 janvier au 20 février 2016. Pour ces opérations devront être nommés un coordonnateur communal chargé d'assurer le lien entre les agents recenseurs et l'INSEE, et des agents recenseurs chargés d'effectuer le recensement.
Le Conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire de nommer les personnes nécessaires.

25ème édition des 12 heures à vélo

L'Union Cycliste de Flavignac demande la gratuité d'une nuitée au camping pour les concurrents qui participeront à la 25ème édition des 12 heures à vélo qui aura lieu le 2 août 2015.

Vote : 12 pour (René Paraud, Président de l'Union Cycliste ne prend pas part au vote).

Conseil Départemental – Avenant transports scolaires

La convention de partenariat relative aux services réguliers de transport public destinés à la desserte des établissements scolaires arrive à échéance.
Le Conseil Départemental propose de proroger cette convention par un avenant pour une année scolaire et ensuite par tacite reconduction pour deux années scolaires supplémentaires.

Ecole – Demande de subvention RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées qui intervient auprès des élèves en difficulté du RPI Flavignac – Lavignac - Les Cars demande une subvention de 300 €.
Ce montant servira à renouveler du matériel de motricité indispensable pour assurer les aides rééducatives aux enfants qui le nécessitent.

CCAS – Demande d'aide colonie de vacances

La Commune a reçu une demande d'aide pour un départ en colonie de vacances de la Fédération des Œuvres Laïques à Meschers pour un enfant de Flavignac. La Commune propose une aide de 1 € par jour pour permettre à la famille de pouvoir obtenir des aides complémentaires (Conseil Départemental, CAF …).
Le séjour se déroulera du 7 au 20 juillet 2015. Le CCAS propose une aide de 14 € au total.

Vote : 6 pour (seuls les membres du CCAS prennent part au vote).

Bilan des régies

BUVETTE

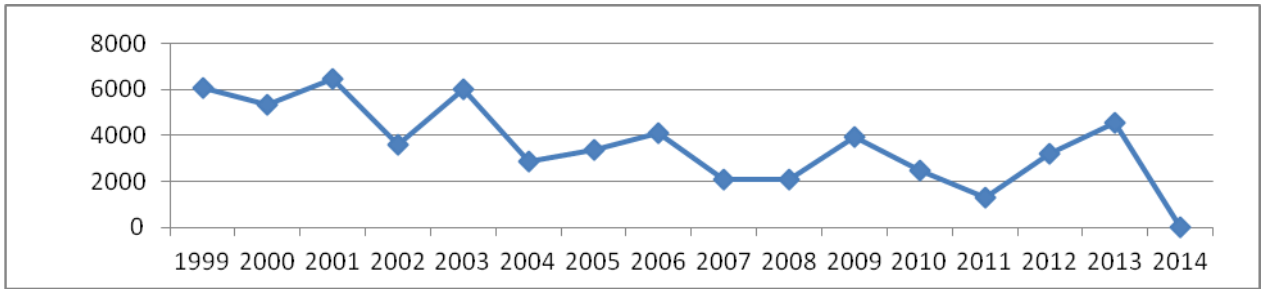

La baignade au lac Saint-Fortunat n'ayant pas été autorisée pendant l'été 2014, la buvette est restée fermée.

CAMPING

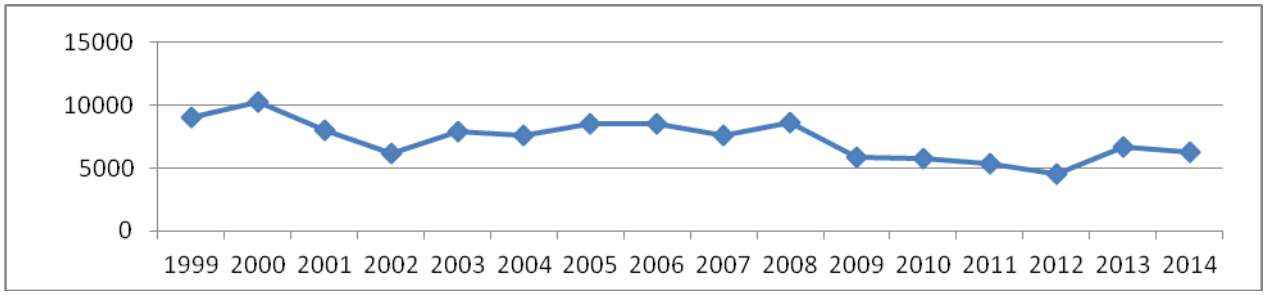

PÊCHE

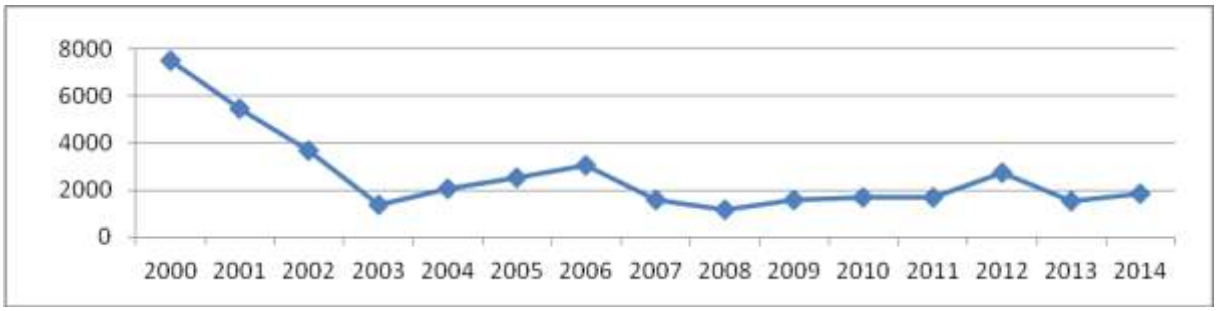

LOCAL PÈLERINS

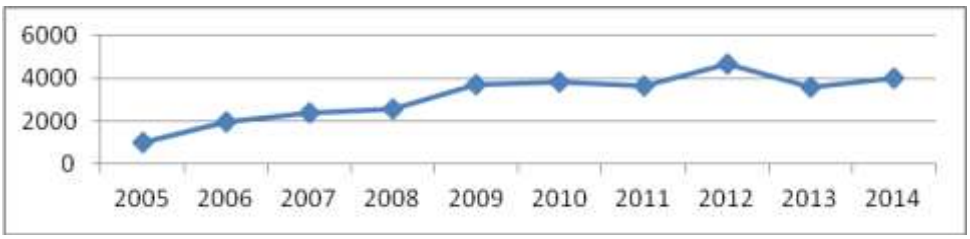

Travaux en régie

Suite au départ des locataires du logement situé 11 place Saint-Fortunat, les employés municipaux ont effectué quelques travaux (réfection des volets en bois, peintures et petits travaux intérieurs). De nouveaux locataires ont pris possession des lieux au 1er avril.

Le refuge pèlerins a ouvert ses portes en 2005.
La fréquentation est bonne puisque nous accueillons entre 300 et 400 pèlerins par an répartis entre le mois de mars et octobre.
Le mois de janvier a donc été l'occasion de réaliser quelques travaux (pose de toile de verre, peinture des murs, fenêtres et portes).

Quelques bancs en bois fabriqués par le personnel communal ont été rajoutés autour du lac et à l'aire de jeux pour enfants.

Pour le fleurissement de la Commune, les vasques de fleurs en béton ont été remplacées par des jardinières en bois confectionnées par les employés de la Commune.

Matériel divers

PRÊT D'UN BROYEUR PAR LE SYDED

Le SYDED (Syndicat départemental pour l'élimination des déchets verts ménagers et assimilés) a mis en place un programme local de prévention des déchets afin d'atteindre des objectifs de réduction des ordures ménagères et des apports de déchets verts en déchetteries.

Le SYDED a acquis un broyeur de végétaux qu'il prête gratuitement aux communes.
Nous l'avons utilisé deux semaines afin de broyer des branches de platanes et tilleuls.

Ce service peut également être mis à la disposition des particuliers sous réserve que ceux-ci fassent partie d'une association (sportive, culturelle ….).
Pour de plus amples renseignements, contactez le SYDED au 0800 30 34 37.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR ET D'UN CHARGEUR

La Commune a décidé de renouveler un tracteur et un chargeur.
Après consultation de plusieurs concessionnaires, la solution choisie est l'achat auprès des Etablissements SAS MB Lathière d'un tracteur New Holland TD 5050 pour 30 000 € HT, équipé d'un chargeur Mailleux U8 pour 6 000 € HT avec reprise du tracteur Fiat et du chargeur Mailleux pour 8 500 € TTC.
Cette opération a été réalisable grâce notamment à une réserve parlementaire de 15 000 €.
Ce tracteur va servir essentiellement pour le fauchage des routes et le curage des fossés.
Nous vous rappelons que la Commune entretient 70 km de routes dont 23 km fauchés par les services municipaux, le reste étant réalisé par le Syndicat de Voirie.

Ça s'est passé à Flavignac

RÉTROSPECTIVE MANIFESTATIONS

1 – Collecte de jouets pour le Secours Populaire, 4 décembre 2014
2 – Repas des aînés, 6 décembre 2014
3 – Exposition sur les deux guerres mondiales, 6 et 7 décembre 2014
4 – Spectacle de Noël pour les enfants du RPI, 18 décembre 2014
5 – Repas de Noël pour les enfants du RPI, 19 décembre 2014
6 – Marché de Noël, 20 décembre 2014
7- Vœux du Maire à la population, 11 janvier 2015
8 – Lâcher de truites pour la saison de pêche, 19 mars 2015
9 – Cérémonie du 19 mars
10 – Vote « Je lis, j'élis » de l'Accueil de Loisirs, 25 mars 2015
11 – Cérémonie du 8 mai
12 – Remise récompenses maisons fleuries, 30 mai 2015

Musique classique à l'église

FESTIVAL DE MUSIQUE DE SAINT-YRIEIX

Comme chaque année, le Festival de Musique de Saint-Yrieix se décentralise à l'église de Flavignac. Nous aurons le plaisir d'accueillir le :

VENDREDI 7 AOUT 2015 à 21 heures

Edgar MOREAU, violoncelle
Révélation soliste instrumental aux Victoires de la musique classique 2013

Accompagné de Pierre-Yves HODIQUE, piano

Edgar Moreau est né en 1994. Il commence le violoncelle à 4 ans ainsi que le piano. Dès l'âge de 11 ans, il se produit en soliste avec l'orchestre de théâtre de Turin. Depuis, il a joué avec le Moscow Philharmonic Orchestra, l'orchestre du théâtre Mariinski, etc. Il remporte le 2ème prix du Concours Tchaïkovski à Moscou en 2011. Son grand intérêt pour la musique de chambre lui a donné l'occasion de jouer avec Renaud Capuçon. Il joue un violoncelle datant de 1711.
Pierre-Yves Hodique fut l'élève de Marie Josèphe Jude, Bertrand Chamayou pour le piano et Daria Hovora et Claire Désert pour la musique de chambre. En 2011, il remporte le prix du meilleur pianiste accompagnateur lors de Concours international Tchaïkovski à Moscou.

Pour de plus amples renseignements : www.festivaldesaintyrieix.com

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera à Flavignac du 21 janvier au 20 février 2016.
Deux agents recenseurs vont être recrutés par la Commune.
Si vous avez plus de 18 ans et si cet emploi vous intéresse, merci d'adresser un courrier et un CV à la mairie avant le 30 septembre.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05.55.39.11.14.

Infos diverses

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Depuis quelques années, la mairie offre à tous les nouveaux habitants un **dossier d'accueil** destiné à faciliter leur installation dans la Commune. Celui-ci comprend le plan guide de la Commune, la liste de tous les numéros et adresses utiles, l'organisation du Conseil municipal et des services municipaux, de l'école, des différentes régies, etc. Il inclut également la liste de tous les commerçants, artisans et professionnels de la Commune ainsi que les coordonnées et une brève présentation des associations locales.

Il comprend aussi des renseignements pratiques concernant, par exemple, l'inscription sur la liste électorale, le dépôt de permis de construire, etc.

Autant de renseignements susceptibles d'éviter des pertes de temps en recherches inutiles. **Si vous êtes nouvellement arrivés dans la commune, nous vous invitons donc à vous présenter au secrétariat de mairie pour retirer gratuitement votre dossier.**

OUVERTURE DU PRÊT À TAUX ZÉRO (PTZ) POUR L'ACHAT DE LOGEMENTS ANCIENS À RÉHABILITER EN MILIEU RURAL

La réhabilitation des centres bourgs est un enjeu majeur de l'égalité des territoires. C'est pourquoi le gouvernement a souhaité, en complément du soutien apporté par l'Etat à une cinquantaine de projets expérimentaux en France, que le prêt à taux zéro (PTZ) puisse être ouvert dans l'année dans 6 000 communes rurales.

L'ouverture du PTZ dans l'ancien s'inscrit dans la suite du renforcement du PTZ intervenant au 1er octobre 2014 et permettra de favoriser l'accession à la propriété, l'une des clés de succès pour la relance de la construction.

Conditionné à des travaux de réhabilitation, ce prêt aidé par l'Etat permet de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant dans les communes à caractère rural d'ores et déjà dotées d'équipements et de services, et disposant d'un potentiel significatif de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve.

La Commune de Flavignac fait partie des 259 communes du Limousin qui ont été retenues dans le périmètre géographique de ce dispositif du fait qu'elles satisfont aux critères d'éligibilité fixés en application du décret n°2014-1744 du 30 décembre 2014.

Pour être éligible à ce PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération. Depuis le 1er janvier, les ménages éligibles au prêt à taux zéro peuvent bénéficier de ce prêt dans toutes les agences des établissements de crédits conventionnées.

MODIFICATION DU POINT D'ARRÊT DE CAR « FLAVIGNAC – BOURG »

La situation du point d'arrêt de la ligne régulière n°15 était dangereuse. En effet, celui-ci se trouvait dans un virage (entre le Café des Sports et l'ancienne boucherie) sans aucune visibilité pour la traversée de la rue par les passagers.
Il a donc été décidé, en concertation avec les services du Conseil Départemental, de modifier cet emplacement.
Il se situe à présent sur la place du Général de Gaulle non loin de la bascule.

APPEL A CANDIDATURES POUR UN PORTE-DRAPEAU

Plusieurs cérémonies commémoratives ont lieu chaque année : la fin de la 1ère guerre mondiale le 11 novembre, de la 2ème guerre mondiale le 8 mai et de la guerre d'Algérie le 19 mars.
Lors de ces commémorations, les défilés sont ouverts par des porte-drapeaux.
Nous recherchons des volontaires. Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie.

LE MAGASIN COOP RÉAMÉNAGÉ

Votre magasin Coop évolue !

Les nombreux aménagements intérieurs réalisés (changement des frigos, nouvelle disposition des rayons, etc) permettent de proposer à la vente 240 nouveaux produits de marque magasin et donc de diversifier l'offre.

La façade extérieure a également été rénovée avec la pose d'un nouveau store banne et la réfection de la peinture.

La page de l'école

Chaque année, des professionnels du jardinage font visiter leur magasin en réalisant des animations « jardinage » en fournissant du matériel et des plants aux écoles venues suivre les ateliers pratiques de découverte des plantes, d'initiation au jardinage et de sensibilisation au respect de l'environnement.

Vendredi 13 avril, les élèves de MS-GS sont partis à Jardiland. Nous avons été accueillis avec un verre de jus d'orange et une madeleine !! Chaque enfant a reçu un tablier de jardinage.

Atelier n°1 : rempotage

Le rempotage consiste à mettre en terre dans une coupe ou une jardinière les plants de primevères, de jonquilles, de pensées ou de jacinthes.

Atelier n°2 : les plantes aromatiques pour cuisiner !

Il existe du persil plat et du frisé !

Les feuilles de cette plante ont goût d'huître ! Bizarre...

Atelier n°3 : les outils du jardinier

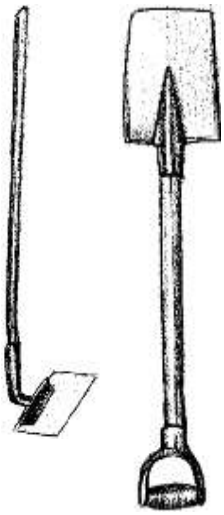

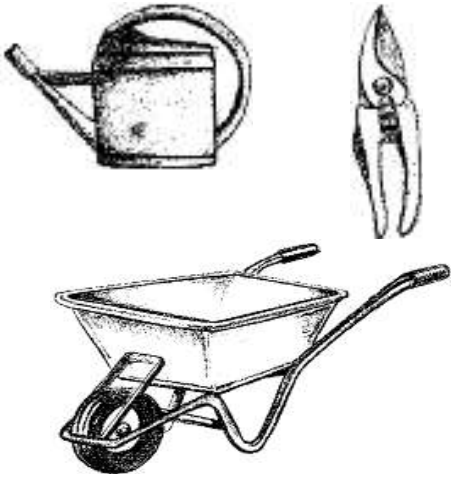

Réalisations des PS

Les plantations embellissent l'école !!

Migration des oiseaux

En ce début de printemps, les oiseaux sont bien remontés avec près de 100 000 pigeons ramiers, 11 600 vanneaux et un record de pluviers dorés avec 1 943 individus.
35 cigognes noires nous ont survolés dans la saison.
Sa cousine, la cigogne blanche nous a fait une surprise le 1er mai. En effet, malgré la pluie, 14 se sont posées à La Terrade avant de passer la nuit à Eynanças et de s'envoler le lendemain matin vers 10h30.

Nette rousse
Photo de Christophe Mercier

Les grues ont comme d'habitude survolé le site avec près de 91 000 individus dont 50 000 le 5 mars.
La 165ème espèce pour la Commune a été observée sur le plan d'eau de Flavignac le 20 mars : un couple de nettes rousses.
Ce canard n'est pas courant en Limousin en halte migratoire.

Jean-Louis Vareille – Patrick Précigout

Nouveau à Flavignac

Infos pratiques

Conseil départemental de la Haute-Vienne
Maison du Département Ouest Haute-Vienne
Services sociaux
Place Salvador Allende - 87230 CHALUS
☎ 05.44.00.05.79.

Les services sociaux du Conseil départemental présents sur votre territoire :

Un accueil physique et téléphonique est effectué par un professionnel trois jours par semaine : le MARDI, MERCREDI et JEUDI de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au ☎ **05.44.00.05.79.**
Le LUNDI et VENDREDI, s'adresser à la MDD ST JUNIEN – 2, rue Alfred de Musset - 87200 ST JUNIEN au ☎ **05.55.43.06.06.** *(ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi à 16h30).*

Secrétaires : **Corinne KERGROACH et Carole VINCENT**

Les travailleurs sociaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous à la Maison du Département, en Mairies ou se rendre à votre domicile. Les contacter soit par téléphone au ☎ **05.44.00.05.79**. ou lignes directes ci-dessous soit en vous rendant à la Maison du Département les jours d'ouverture.

Assistante sociale : **Nadège GAYOUT**
☎ **05.55.78.55.16.**

Permanences :
Maison du Département de CHALUS : MARDI et JEUDI matin ***sur rendez-vous***
Mairie de FLAVIGNAC (☎ 05.55.39.11.14) : 1er MARDI de 14h à 17h ***sur rendez-vous***
Mairie de BUSSIERE-GALANT (☎ 05.55.78.80.26) : 2ème MARDI de 14h à 16h30 ***sans rendez-vous***
Mairie LES CARS (☎ 05.55.36.90.22) : 4ème JEUDI de 14h à 16h30 ***sans rendez-vous***

Référente autonomie : **Florence BELAIR**
☎ **05.55.12.82.87.**

Permanence :
Maison du Département de CHALUS : JEUDI de 9h à 12h ***sans rendez-vous***

Puéricultrice : **Isabelle PARALTO-RIVET**
☎ **05.44.00.03.03.**

Permanence :
Maison du Département de CHALUS : JEUDI de 14h à 16h ***sans rendez-vous***

Lieu d'accueil parents-enfants de 0 à 3 ans « La Cabane des Loulous » ouvert depuis le 3 octobre 2014
Maison du Département de CHALUS : 1er et 3ème VENDREDIS de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires.
☎ **05.44.00.05.79.**
Les professionnelles de la Protection Maternelle et Infantile vous accueillent dans un espace aménagé pour les enfants.
L'accueil est libre, gratuit et ouvert à tous.

Infos pratiques

Jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute-Vienne sur **4 antennes** (Aixe-sur-Vienne, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche et Bellac) et **14 Permanences**.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle….venez nous rencontrer !

Un conseiller vous proposera **un accompagnement individuel**, des conseils personnalisés, des **ateliers collectifs**, **l'accès à des formations**, **des rencontres avec des employeurs,** des stages en entreprise et **un appui pour négocier votre futur emploi.**

Vous bénéficierez aussi de son **aide** dans votre recherche de l**ogement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), **l'accès à vos droit dans le domaine de la santé** et à un **réseau pour la vie quotidienne** (sport, loisirs, culture)…

À compter d'avril 2015, la Mission Locale s'engage dans **l'expérimentation Garantie Jeunes.**
Vous êtes sans ressources ou vous avez des ressources très modestes (inférieures ou égales au RSA), vous n'êtes **ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation et sans soutien familial,** vous avez entre **18 et 25 ans** et vous **voulez travailler** ; **la Garantie Jeunes permet un socle de ressources de 433€ par mois dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi pendant 12 mois.**

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne
Siège Administratif Aixe-sur-Vienne
8 avenue François Mitterrand
87700 AIXE-SUR-VIENNE

Permanences proches de chez vous:
Bessines-sur-Gartempe, Châlus, Pierre-Buffière et Saint-Laurent-sur-Gorre

Pour convenir d'un rendez-vous : contacter la Mission Locale Rurale au ☎ **05.55.70.45.74**

Jeunes, entreprises et collectivités…
La Mission Locale Rurale, votre interlocuteur pour l'emploi …

Une Equipe pour REPONDRE au mieux à vos besoins et vous faire bénéficier des aides à l'emploi :

- La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une **équipe pluridisciplinaire.**
- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront **vos interlocuteurs privilégiés.**
- Une offre de services **gratuite**.

Un APPUI au recrutement :

- Identifier et diffuser **vos offres**.
- Proposer **des candidats ciblés et des mesures** aidant leur intégration dans votre entreprise.
- Un suivi des jeunes pendant la période d'essai.

Favoriser la RENCONTRE des Jeunes et des Entreprises :

- **Promouvoir les métiers et secteurs** à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretiens d'embauche : **Job Dating** Jeunes et entreprises.
- Mettre en place un **stage en entreprise** afin de vérifier l'employabilité d'un candidat…

Contacts et Informations au ☎ 05.55.70.45.74

Vie associative

FLAVIGNAC CRÉATION

Le club de loisirs créatifs de Flavignac qui s'adresse aux femmes de tout âge, se réunit tous les jeudis après-midi de 14 à 17 heures dans la salle du 3ème Age.
Les activités suivantes sont proposées : bijoux fantaisie, peinture sur soie, collage, travaux divers et confection de décorations de Noël.
Rien n'est imposé, chacune travaille sur l'activité de son choix selon ses goûts.
Les dames sont souvent surprises de pouvoir réaliser, sans aptitude particulière, de beaux articles à offrir ou à garder. L'ambiance détendue et chaleureuse est garantie.
Vous trouverez le stand de FLAVIGNAC CREATION à la fête du Cidre le 18 octobre, au marché de Noël de Flavignac le 28 novembre et sur les autres marchés de Noël de la région : Châlus, La Meyze, etc.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Agnès Lafarge au 05.55.39.12.11.

CADANSES FOLK

Cadanses Folk poursuit ses activités avec succès, le nombre d'adhérents s'accroît.
La veillée du 14 mars 2015 fut une réussite grâce à l'ensemble des groupes de musiciens venus bénévolement faire l'animation de cette soirée.

Il reste encore quelques ateliers avant l'été notamment celui du 2 juin qui sera animé par un groupe de musique Cajun.
Le mardi 30 juin, un petit bal sera prévu animé par Cadanses Folk avec un repas tiré du panier.
Notre groupe de musiciens assurera plusieurs animations notamment à Aixe-sur-Vienne le 13 juin, au jardin Médiéval.
Les ateliers de danses reprendront le mardi 1er septembre 2015.
Les portes ouvertes de Cadanses Folk auront lieu le 15 septembre.
Ensuite, nous aurons un bal + stage de danses le 21 novembre animés par le groupe Parasol qui nous vient du Berry.
Réveillon prévu le 31 décembre.

Nous vous souhaitons à tous un bel été.
Merci à la municipalité pour le prêt des salles et son soutien logistique.

COMITÉ DES FÊTES

Faites la soupe à Flavignac

Le 18 janvier 2015, 17 amateurs de cuisine ont présenté leurs préparations aux 4 membres du jury qui ont noté les soupes sur différents critères tels que l'originalité de la recette, la présentation et le goût.
Après classement, le « potage St Germain » pour la catégorie adulte et « les délices de mon jardin » pour la catégorie jeune marmiton ont eu les faveurs du jury.
Les différentes soupes ont ensuite été appréciées par l'ensemble des 80 participants au repas, avant la choucroute préparée et servie par le comité des fêtes.
Le comité remercie la municipalité et le public présent qui ont permis que ce 1er concours de soupes soit un succès.
Un merci tout particulier à Marie Hélène et Vincent qui se sont chargés de l'animation de ce repas.

Composition du Potage St Germain :

- 240g de pois cassés
- 120g de carottes
- 120g d'oignons
- 80g de lardons
- 20cl de crème fraiche
- huile d'olive

Prochains rendez-vous :

Fête du 15 août :
- concours de vélos fleuris
- après-midi «pétanque en famille au bord du lac»

Dimanche après-midi 20 septembre :
- spectacle musical avec les chansons de Charles Trenet

UNION CYCLISTE DE FLAVIGNAC

Dimanche 2 août 2015 : 25ème édition des 12h à vélo de Flavignac
La dernière, la fin d'une belle histoire.

Créée par Jean-Louis Gayot il y a un quart de siècle et valorisée ensuite par les dirigeants successifs de l'UCFlavignac, cette épreuve tant sportive que festive et conviviale a fait connaître Flavignac et toute la région dans des contrées très lointaines. Hélas délaissée par les habitants eux-mêmes, certains ne voyant que le côté contraignant pour les déplacements et oubliant l'énorme travail tout au long de l'année d'une petite équipe de bénévoles et, à moins d'une affluence record le 1er dimanche d'août, cette manifestation unique ne sera pas reconduite en 2016.
Mais une belle histoire ne peut que se terminer par une journée exceptionnelle.
Alors, c'est à vous toutes et tous que l'appel est lancé. Le slogan « Vivre les heures », nous voulons le vivre tous ensemble depuis le samedi 1er août jusqu'au dimanche 2 août fort tard.
Nombreux, émerveillés et vibrants pour soutenir ces cyclistes courageux et talentueux, nous fermerons, en tournant la dernière page, le livre ouvert par Jean-Louis Gayot.
Nous aurons vécu pendant 25 ans une épreuve inoubliable.

AMICALE SPORTIVE DE FLAVIGNAC

La saison 2014-2015 va s'achever dimanche prochain avec la venue du leader incontesté de la poule Verneuil-sur-Vienne.
Pour l'ASF qui accédait à la 4ème division, il était très difficile de fixer des objectifs sans connaître la valeur et le niveau des adversaires. Malgré une défaite lors de l'ouverture, l'ASF allait faire un très bon début de championnat et se hisser dans le haut du tableau. Malheureusement, les intempéries ont prolongé une trêve hivernale déjà trop longue et le collectif de l'équipe s'en est ressenti. Malgré tout, le maintien a été largement assuré et cette équipe, avec un bon effectif qui a tourné en permanence, s'est procurée beaucoup de plaisir.
A l'intersaison, l'arrivée de plusieurs jeunes joueurs locaux a donné de la vivacité et a motivé les plus anciens qui les ont tout de suite appréciés.
Autre bonne surprise de la saison, le challenge Georges Var (réservé à la 5ème et à la 4ème divisions) a vu notre équipe accéder à la 1/2 finale, hélas perdue de très peu le jeudi de l'Ascension. Ce fut une rencontre de très bon niveau disputé dans un excellent esprit.

Pour les autres évènements de la saison qui permettent de tenir le budget de fonctionnement, le club remercie toutes les personnes qui ont participé à l'achat des calendriers et toutes celles qui ont participé au repas le 4 avril dernier. Remerciements aussi à la municipalité pour son aide, aux supporters pour leur soutien tout au long de la saison, aux sponsors pour le calendrier.
Au mois de juin se tiendra l'Assemblée Générale pour le bilan sportif, financier et moral du club ainsi que la préparation de la prochaine saison.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et CINÉMA

La Gymnastique Volontaire a organisé une journée vide-greniers et jeux pour les enfants le 1er mai. La pluie était au rendez-vous et les visiteurs sont venus moins nombreux que les autres années. Les exposants étaient pourtant là, les jeux aussi, mis à l'abri dans la salle des associations et sous un barnum.
Nous remercions tous les participants et les visiteurs qui ont permis que cette journée, malgré le mauvais temps, se déroule dans la bonne humeur.

Le 21 juin, de 16h à 22h, aura lieu la Fête de la Musique à Flavignac. Nous espérons de nombreux spectateurs. Une buvette, des gâteaux, des crêpes, des chichis seront proposés. Des tables et des bancs seront à disposition pour dîner avec des repas sortis du panier. Les musiciens et chanteurs seront les bienvenus.

Les séances de cinéma ont vu une plus grande fréquentation cette année. N'oubliez pas de venir à la rentrée tous les deuxièmes mercredis du mois.

Les séances de gymnastique reprendront en septembre le lundi de 20h à 21h15 et le jeudi de 15h30 à 16h30.

Pour tout renseignement sur la Fête de la Musique ou sur la Gymnastique Volontaire : 05.55.36.06.89.

AMICALE DU 3ème ÂGE

En ce début mai, les animatrices de l'accueil de loisirs avaient programmé une rencontre avec les 4-5 ans. Le thème : comparaison entre des objets anciens et actuels.
Un exemple : le panier à salade en fil de fer que l'on secouait vivement alors que maintenant l'essoreuse à salade remplace sans effort cet appareil ancien et surtout d'un entretien plus facile.
Puis les enfants avaient concocté un goûter que nous avons tous apprécié.

Nous sommes au 15 mai, tout est fin prêt pour le voyage en Espagne qui aura lieu du 26 au 30 mai.
Le repas du 14 juillet se fera au Saint-Fortunat comme d'habitude.
Pour le pique-nique du 4 août, les inscriptions se feront lors de la réunion mensuelle de juillet.
En septembre aura lieu le thé dansant.
Nous prévoyons aussi un voyage d'une journée très certainement sur Vichy mais nous en saurons davantage lors de la réunion.
Et le 8 novembre aura lieu le repas de fin d'année.
Monsieur Barret de Saint-Martin-le-Vieux nous propose gratuitement une conférence sur la Guyane Française, la forêt guyanaise, la base de Kourou et le célèbre bagne de Cayenne. Nous pensons l'organiser dans la salle des fêtes à l'automne.
Les activités restent inchangées dont la belote tous les mercredis.
Pour tout renseignement, s'adresser à

- Robert Carteau au 05.55.36.07.58
- Michel Fleurat au 05.55.39.18.58
- Raymonde Jeudy au 05.55.39.14.51

LA COMPAGNIE AP'NEZ

Du nouveau chez Ap'nez !

Depuis le mois de janvier, la Compagnie Ap'nez (installée à Chazelas) travaillait sur une nouvelle création sous son chapiteau rouge à pois blancs.
Ce nouveau spectacle, intitulé « c'est ma tournée ! » cherche à rendre hommage aux bars, cafés et bistrots comme lieux d'échanges, de rencontres, de convivialité et de lien social.
Depuis la création de la Compagnie, Gaëlle Chabrol et Lucile Mouzac, les deux cofondatrices cherchent à travers leurs spectacles et leurs événements à contrecarrer la tendance générale au repli sur soi en proposant au public de se retrouver et de partager des moments chaleureux. C'est également l'objectif de ce nouveau spectacle.

Elles ont été rejointes dans cette lourde tâche par Isabelle Goy (accordéoniste, fidèle de la compagnie et habitante de Flavignac elle aussi) et Santo Russo (artiste de cirque Italien, jongleur, danseur, acrobate) pour la partie artistique, et par Théo Francescutti (technicien lumière) et Victor Gigandon (service civique et technicien vidéo).

Pour rendre le sujet plus universel, la troupe a décidé d'ajouter des vidéos au spectacle, interviews, témoignages, images des personnes qui, au quotidien, fréquentent ces cafés. Ils ont donc pris leurs valises et sont allés à la rencontre des âmes peuplant les pubs irlandais de Galway, ainsi que des italiens venant boire leur café serré dans les bars de Turin. Ils ont également récolté des images en France : à Limoges, Poitiers et Flavignac.

Une fois les images faites et la nouvelle troupe formée, les artistes se sont mis au travail sur la piste de leur chapiteau accueilli pour l'occasion à l'espace Hermeline de Bussière-Galant pour deux résidences de création de 3 semaines chacune.
Création musicale, numéros de cirque, chorégraphies, écriture des textes et mise en scène ont finalement abouti le 1er, 2 et 3 mai à Flavignac cette fois-ci.
En effet, après avoir achevé la création à Bussière-Galant, la Compagnie souhaitait offrir les premières de ce spectacle à sa commune et a donc implanté son chapiteau pendant 10 jours dans le bourg.
Le public est venu nombreux apprécier ce spectacle puisque le chapiteau était plein lors des trois représentations.
Une tournée pour l'été se prépare et des dates sont déjà prévues à Vayres, Brantôme (24), Bussière-Galant, Saint-Pardoux et Gorre avant un grand départ pour le sud de l'Italie en septembre.

Après ces 4 mois de travail, la Compagnie Ap'nez souhaite remercier chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à ce projet : les mairies partenaires, les gérants et clients de bars, pubs et cafés qui leur ont permis d'utiliser leur image et leurs paroles, toutes les personnes qui les ont soutenus financièrement ou en leur offrant de leur temps, de leurs compétences ou de leurs productions, ainsi que celles présentes à la soirée festive de soutien organisée le 7 mars à la salle des fêtes de Flavignac.

Entre deux spectacles sous chapiteau, la Compagnie Ap'nez continuera à donner vie aux places des villages et des grandes villes avec LE café populaire, un bar roulant en forme de caravane animé par des musiciennes circassiennes.

Pour plus de renseignements sur les spectacles, les dates ou les projets, vous pouvez consulter notre site internet : www.apnez.fr.

COMITÉ DE JUMELAGE DE FLAVIGNAC – DIETENHOFEN

Le 17 avril dernier a eu lieu l'Assemblée Générale annuelle.
C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons ouvert cette séance. Nous avons observé une minute de silence à la mémoire de deux membres disparus en début d'année : Bernard Dumont, toujours très présent et énormément dévoué pour toutes les manifestations de notre association depuis de très longues années et nous l'en remercions encore et Jean Pierre Chibois de Séreilhac, qui souhaitait bien profiter de sa retraite pour s'investir un peu plus dans notre comité.

Après présentation des rapports moral et financier par Nelly Pradier et Mickaël Bourdolle, nous avons abordé les activités 2015.

- Belote en février : malgré de nombreuses manifestations alentour et l'épidémie de grippe, nous avons quand même accueilli 28 équipes dans une ambiance fort

sympathique avec un résultat relativement correct. Encore tous nos remerciements aux bénévoles ainsi qu'aux commerçants qui nous ont apporté leur aide.

- Pentecôte 2015 : accueil de nos amis allemands à Flavignac avec diverses activités « locales » (visites de fermes, randonnée, …) et barbecue le lundi.

- Juillet 2015 : Marchés de Producteurs à Flavignac
  En partenariat avec le Comité des Fêtes, nous organiserons les 2 marchés de producteurs. Retenez bien les dates des **mercredis 8 et 22 juillet** et venez nombreux déguster des produits locaux.

- Marché de Noël à Flavignac
  Cette année, le marché de Noël aura lieu le **samedi 28 novembre** à Flavignac à la salle des fêtes. Nos amis de Dietenhofen seront présents avec leurs nombreuses spécialités que vous pourrez acheter mais aussi déguster sur place, tout au long de la journée, dans une ambiance bavaroise.

L'assemblée a procédé à l'élection du 1/3 renouvelable :

Sont réélus : Jean François Boyer, Eric Coussy, Marie Odile Hébras, Mireille Tournois. Nouvellement élus : Sabrina Delavie, Marie Pierre Marzet, Pascal Porcher, Isabelle Soury.

Le bureau se compose donc de :
- Co-présidents : Eric Coussy & Annie Passerieux
- Trésorier : Mickaël Bourdolle - Adjointe : Edith Cherbeix
- Secrétaire : Nelly Pradier - Adjointe : Isabelle Soury
- Membres Actifs : Véronique Lamberty & Georgette Paraud

Les cours d'allemand ne reprendront pas en septembre. Nous remercions vivement Catherine Wentzke d'avoir eu la gentillesse de consacrer de nombreuses soirées pour nous permettre de nous initier à la langue allemande.

Pour tout renseignement et nouvelle adhésion, n'hésitez pas à contacter les coprésidents : Eric Coussy au 05.55.36.08.32 et Annie Passerieux au 05.55.39.14.67.

Christian Desroche avec son homologue de Dietenhofen

Lors de la venue de nos amis de la Commune jumelée de Dietenhofen, nous avons eu le plaisir de recevoir le nouveau Maire élu en 2014.
Rainer Erdel, conseiller municipal depuis 1984, député du Bundestag (Parlement allemand) de 2009 à 2013, a remplacé Heinz Henninger à la tête de la Commune de Dietenhofen.

Communauté de Communes des Monts de Châlus

Vos élus communautaires :

Les 23 et 30 mars derniers, **vous avez désginé vos 28 Conseillers Communautaires,** représentants de la Communauté de Communes des Monts de Châlus.

La nouvelle assemblée a élu, pour six ans, le Président de la Communauté de Communes, Monsieur Stéphane DELAUTRETTE , ainsi que 6 Vice-Présidents.

PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS

Stéphane DELAUTRETTE
Président, Maire de Les Cars.

Emmanuel DEXET 1er Vice-Président en charge des services à la population et du développement numérique, Maire de Bussière-Galant.

Alain PASSERIEUX 2e Vice-Président en charge de l'économie, Adjoint à la Mairie de Flavignac.

Philippe DUBEAU 3e Vice-Président en charge de la culture, Maire de Pageas.

Gérard CHAMINADE 4e Vice-Président en charge de l'économie, Maire de Lavignac.

Alain CAILLOT 5e Vice-Président en charge de services à la population et du développement numérique, Adjoint à la Mairie de Dournazac.

Pierre SUDRIE 6e Vice-Président en charge du tourisme, de l'environnement, de l'aménagement de l'espace du patrimoine et de la sécurité. Conseiller municipal de Châlus.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Commune de Bussière-Galant
Emmanuel DEXET ,
Eliane JACQUEMENT,
Guillaume RICHIGNAC,
Martine BEYLOT.

Commune de Châlus
Alain BREZAUDY,
Martine DESSEX,
Hervé BROUSSE,
Michelle RATTIER,
Christian LEVEQUE,
Pierre SUDRIE.

Commune de Dournazac
Christian BONNAT*,
Roger DANIEL*,
Véronique FRICONNET,
Alain CAILLOT.

Commun de Flavignac
Christian DESROCHE,
Antoinette LAFARGE,
Alain PASSERIEUX,
Claudine PRADIER*.

Commune de Lavignac
Gérard CHAMINADE,
Rachel BOISSOU.

Commune de Les Cars
Stéphane DELAUTRETTE,
Loïc GAYOT,
Florence BELAIR,
Véronique DEBLOOS.

Commune de Pageas
Philippe DUBEAU,
Bernadette LACOTE,
Roland GARNICHE,
Christian CHIROL.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé du Président, des Vice-Présidents de la Communauté de Communes, des Maires ou d'un représentant de chaque commune.

Loïc GAYOT Président du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C).

Pierre SUDRIE Président de l'Office de Tourisme Intercommunal.

La Communauté de Communes est un **Etablissement Public de Coopération Intercommunale** (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet **d'associer des communes** au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La Communauté de Communes des Monts de Châlus a été créée le 20 décembre 2001 et **regroupe 7 communes** : Bussière-Galant, Châlus, Flavignac, Lavignac, Les Cars, Pageas et Dournazac.

Elle est membre du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et du Pays d'Ouest Limousin.

La Communauté de Communes se structure autour **de 7 pôles de compétence** :

- Environnement, aménagement de l'espace, patrimoine et sécurité
- Economie
- Tourisme
- Services à la population et développement numérique
- Culture et savoir-faire
- Affaires générales
- Administration générale.

En quelques chiffres : 7 communes, 6 097 habitants, 7 pôles de compétences, 30 agents.

Vous avez des questions sur la Communauté de Communes ou l'un de ses services ?
Contactez-nous au : 05 55 78 29 29 - accueil@montsdechalus.fr
www.montsdechalus.fr
www.tourismemontsdechalus.fr

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte n'est pas assurée les jours fériés.
Elle est généralement rattrapée le lendemain.
La collecte du mardi 14 juillet sera donc reportée au mercredi 15 juillet.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage a lieu tous les ans la 1ère semaine d'octobre.
Pour pouvoir bénéficier de ce service, pensez à vous inscrire au secrétariat de mairie avant le 15 septembre.

Relais assistantes maternelles des Monts de Châlus

Le Relais Assistantes Maternelles des Monts de Châlus est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des professionnels de la petite enfance et des parents.
Les parents et futurs parents peuvent y bénéficier gratuitement d'un accompagnement et d'informations sur l'ensemble des modes d'accueil.
Les assistants maternels y trouvent un soutien et un accompagnement dans leurs pratiques quotidiennes.
Les temps collectifs proposés par le RAM, les lundis et jeudis matin, constituent des temps de professionnalisation pour les assistants maternels et des temps d'éveil et socialisation pour les enfants.

Quelques animations et rencontres de début 2015 :

Prix National au concours des Girafes Awards

Atelier intergénérationnel en partenariat avec le service mandataire d'aide à la personne.

Ateliers parents-enfants-professionnels à l'occasion de la Grande semaine Petite enfance en partenariat avec Lili Prune

Rencontre passerelle à l'accueil de loisirs Bouge tes Loulous – échange autour du jeu primé au concours : GULIS PETONS NATURE

Pour contacter le R.A.M. : 05.55.43.84.72 – ram@montsdechalus.fr
Accueil parents, assistants professionnels, candidats à l'agrément sur rendez-vous :
le mardi de 9h à 12h30 et le mercredi de 9h00 à 17h30

monts de chalus
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Accueil de loisirs Bouge tes Loulous

L'accueil de loisirs Bouge tes Loulous reçoit sur réservation les enfants à l'occasion des temps de loisirs, les mercredis (3-12ans) et les vacances scolaires (3-6ans). A travers des jeux, des activités techniques et de création, nous souhaitons donner aux enfants l'occasion d'expérimenter la solidarité, de cheminer vers davantage d'autonomie et de vivre des apprentissages diversifiés. Afin de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, des garderies ont été mises en place, ainsi qu'une navette.

Quelques animations de début 2015 :

Rencontre intergénérationnelle

Chants et comptines

Activités autour des thèmes :
Fabriquons nos jeux et lecture citoyenne

Sortie au Parc du Reynou

Pour contacter l'Accueil de Loisirs Bouge tes Loulous : 05.55.42.84.72
ou 05.55.36.07.98
bougetesloulous@montsdechalus.fr

monts de chalus
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Office de Tourisme des Monts de Châlus

Une saison estivale festive dans les Monts de Châlus

Les supports de promotion des Monts de Châlus sont désormais disponibles soit à l'office de tourisme intercommunal des Monts de Châlus, soit dans les mairies :

- le passeport touristique : chéquier qui vous permet d'accéder à 11 sites de loisirs à tarifs préférentiels,
- le guide des activités et le guide des hébergements,
- l'agenda des manifestations de mai à août.

Tous ces supports de communication sont téléchargeables sur le site internet : www.tourismemontsdechalus.fr

Les animations estivales organisées par l'office de tourisme intercommunal des Mont de Châlus

Marchés des producteurs de pays :

- mercredi 8 et 22 juillet à Flavignac, à partir de 18h (en partenariat avec le Comité de Jumelage)
- mercredi 5 et 19 août à Les Cars, à partir de 18h (organisés par l'association Les Cars Accueil)

Balade gourmande :

- mardi 4 août à Lavignac
  Départ 11h. Vous vous promenez sur un parcours de 7 kms au cours duquel vous attendent 6 points de dégustation de produits locaux.
  Adultes : 15 €
  Enfants de 6 à 14 ans : 8 € ; Gratuit pour les - 6 ans
  Sur réservation au 09.60.07.30.07

Une programmation Bouge Ton Zinc :
Demandez le programme
des spectacles et concerts !
De mai à aout 2015
Tél. 09.60.07.30.07

Les expositions à venir présentées à l'office de tourisme intercommunal des Monts de Châlus

Du 1er au 24 juin
« Peintures locales »
Collectif de peintres amateurs du territoire.
Aquarelle, acrylique, huile ...
« Les Créas de Sandrine »
Bijoux artisanaux

Du 29 juin au 14 août
« Les artistes et artisans des Monts de Châlus »
Une dizaine d'artisans dévoilent le temps d'une exposition leurs talents de créateurs. A découvrir : bijoux fantaisies, broderie, céramique, porcelaine, peinture, articles en châtaignier...

Du 18 août au 11 septembre
« Les Petits ouvriers de l'Art »
Art'up est un groupe associatif dont la vocation est la promotion et la diffusion des Arts Plastiques.
Les artistes qui le composent, partagent et échangent leurs différentes visions de l'Art dans un souci d'évolution permanente. Nous, petits ouvriers de l'Art, par notre contribution, souhaitons offrir au public un moment de plaisir et d'évasion.

La boutique de l'office de tourisme intercommunal des Monts de Châlus

Un cadeau à faire, une envie de prolonger les vacances, la boutique de l'office de tourisme propose de nombreux produits artisanaux qui feront le plaisir des grands et des petits.

Rappel des heures d'ouverture de l'office de tourisme intercommunal des Monts de Châlus

Toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Du 14 juillet au 15 août : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Contact :
Office de tourisme intercommunal des Monts de Châlus
Tél. 09.60.07.30.07 – accueil.ot@montsdechalus.fr
www.tourismemontsdechalus.fr

monts de chalus
office de tourisme intercommunal

Gestion des déchets en Monts de Châlus

Des actions en faveur du compostage

Un composteur installé à la cantine de Flavignac !

La Communauté de Communes s'est engagée dans une démarche d'éco-exemplarité avec le SYDED en avril 2013 et développe de nombreuses actions visant à réduire la production de déchets et à inciter au tri sur son territoire. Sollicité par la commune de Flavignac, le SYDED a installé un composteur en mars 2015 pour **composter tous les déchets de cuisine de l'école**.

Dès la **préparation des repas**, Fabienne LECHARBONNIER (cuisinière) met dans un seau **épluchures, coquilles d'œuf et essuie-mains usagés**. Le contenu du seau est versé tous les jours dans le composteur.
A la **fin des repas**, les 90 enfants de la cantine (âgés de 3 à 8 ans), avec l'aide des cantinières, trient leurs déchets d'assiette : **restes de légumes, pain, fromage et serviettes jetables rejoignent également le composteur**.
Marylou KRAUS, animatrice prévention des déchets à la Communauté de Communes, assure le suivi régulier de ce composteur.

Une baisse de 70 % du poids de la poubelle de la cantine a d'ores et déjà été constatée.

Une animation auprès des enfants sera proposée avant la fin de l'année scolaire afin de les sensibiliser au compostage. Pour favoriser la bio-dégradation de ces déchets et pour produire un bon compost, le SYDED va également former le personnel des cantines et des espaces verts.
Pour aller encore plus loin, la commune de Flavignac a mis en place depuis mai 2015, un partenariat avec un éleveur canin agréé. Ce dernier vient collecter les déchets issus des retours d'assiette (viande, poisson, féculents et légumes).

Compostons en Monts de Châlus !

Depuis le début de l'année 2015, ce sont **12 sites de compostage collectif qui ont été installés sur le même principe, par la Communauté de Communes et le SYDED.** Ils concernent essentiellement des professionnels présentant des productions de déchets importantes (restaurants, boulangeries, maisons de retraite) mais aussi des résidents de logements collectifs. Le compostage des déchets organiques leur permet d'alléger leurs poubelles et par conséquent de réduire le montant de leur facture.

Chacun peut mettre en place chez lui ce geste simple, soit en faisant un tas dans un coin du jardin, soit en utilisant les composteurs proposés par le SYDED à prix réduit. Des conseils pratiques peuvent être obtenus auprès du SYDED (0800 30 34 37 - n° vert gratuit / www.syded87.org) et de la Communauté de Communes (**05.55.78.29.29**/ ambassadeur.tri@montsdechalus.fr).

Le mot des élus minoritaires

Bonjour à toutes et à tous,

Nous consacrerons ce nouvel article sur l'attitude des élus en ces périodes difficiles et sur les dépenses publiques. Pourquoi ? Parce que rien ne change. Toujours plus de dépenses et de taxes, on ne sait pas parler d'économie ni d'une pause des taxes. En effet, une nouvelle fois, la municipalité a décidé comme l'année dernière d'augmenter les taux d'imposition communaux d'1 %. Tout cela pour trouver 3 000 €. Bien entendu, nous nous sommes opposés à cette augmentation, qui malgré nos contestations a néanmoins été votée. Qu'est-ce qui justifie d'alourdir systématiquement d'année en année le poids des taxes qui ne cesse de peser sur le budget de nos concitoyens ? Notre commune est-elle si pauvre, nos élus manquent-ils d'idées ? Et bien OUI, car il suffirait de supprimer un poste d'adjoint au maire pour éviter cette augmentation d'impôts. Ou avoir des idées, comme le maire de la petite commune de Peyrissas en Haute-Garonne, dont 80 habitants ont accepté de donner de leur temps à leur commune pour effectuer des travaux d'intérêt général. Pour éviter une dépense d'argent public et in fine une hausse des impôts locaux. Une journée de travail permet au village une économie de 2 500 à 3 000 €. Une journée qui pourrait par la même occasion être conviviale. Il y a aussi le contrôle des dépenses en veillant à ce que l'achèvement d'un projet ne dépasse pas dans la démesure le coût initial. Ne pas faire des prêts à tour de bras et n'importe comment, ceux-ci nous coûtent cher. Nous reviendrons sur ce sujet un peu plus loin. Les initiatives pour faire des économies ne manquent pas ! Sans compter celles qui pourraient être faites concernant les indemnités des élus. Car, que ce soit au niveau de la commune, de la Communauté de communes, du conseil départemental (ex-conseil général), le nombre d'élus ayant une fonction ou un titre influe sur les impôts. De plus, parmi eux, certains cumulent les fonctions, ne pourrait-on pas limiter le montant des indemnités des élus concernés ?

Nous constatons également un manque de transparence, la population n'est pas suffisamment informée des décisions prises par la municipalité, notamment sur les sujets les plus importants, ni suffisamment impliquée dans la vie de la commune. Les informations données dans le bulletin municipal et sur les comptes-rendus des conseils municipaux sont trop succinctes. Pour les grands projets nécessitant de grosses dépenses, la population devrait être clairement informée sur les moyens financiers mis en place pour leur réalisation. Son avis pourrait être demandé comme cela se passe actuellement sur Limoges (87) pour des aménagements de quartiers. Ainsi, elle se sentirait un peu plus impliquée dans la vie de sa commune et pourrait influer sur son cadre de vie. Elle aurait, par ailleurs, connaissance des dépenses engagées par la municipalité.

A propos de dépenses, dans le premier paragraphe de cet article, nous vous avons parlé des prêts. Voici ceux prévus dans le budget communal 2015.

Emprunt de 7 200 € en attente de remboursement de TVA.

Emprunt de 50 000 € pour l'acquisition d'un terrain aux fins de construction de 4 logements.

Emprunt de 200 000 € par anticipation pour la construction d'une station d'épuration pour le centre bourg. Installation qui nécessitera un autre emprunt vraisemblablement supérieur à celui-ci.

Emprunt de 43 000 € pour l'acquisition d'une ancienne boutique dans l'hypothèse où un autre commerce fermerait. Cela, sans savoir si ce local est adapté au commerce en question, sans connaître le coût de son réaménagement et sans savoir si celui-ci conviendra au futur commerçant qui souhaitera peut-être construire un local commercial moderne à un endroit plus valorisant. Au lieu de vouloir faire un emprunt, ne serait-t-il pas plus judicieux de mettre à disposition de ce futur commerçant un terrain communal à un prix attractif ; ce qui éviterait de faire un emprunt et génèrerait une rentrée d'argent pour la commune. Ce terrain existe et pourrait être aménagé de telle sorte qu'il profite également à un autre commerçant déjà installé à proximité.

Comme indiqué dans notre précédent article, nous suivons l'avancée de la mise en place de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères dont vous venez de recevoir la 1ère facture. Nous avions saisi le président de la Communauté de Communes à ce sujet. Suite aux nombreuses revendications et à l'intervention de certains élus, des actions ont d'ores et déjà été engagées pour améliorer tant bien que mal cette nouvelle réorganisation de la collecte des déchets et sa tarification. Espérons que cette dernière sera adaptée aux situations qui le nécessitent.

Du fait de notre fonction d'élus, sachez que nous sommes très attentifs aux problèmes qui nous sont exposés et qu'à chaque fois que cela s'est présenté, nous sommes intervenus auprès de monsieur le maire, afin que des solutions soient trouvées. A l'heure actuelle, 2 situations relatives à des nuisances nécessitent encore une réaction. Nous allons solliciter de nouveau la municipalité afin que celles-ci cessent au plus vite.

En attendant,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances estivales.

A bientôt.

Les élus minoritaires :

Liste « Agir et vivre ensemble pour Flavignac »

Conseillers Municipaux
Jean-François DECROISANT
Karine BULA-LAFONT

Nota : Nous précisons que cet article a été rédigé en fonction des informations et des éléments en notre possession à la date de sa rédaction, soit le 18/05/2015.

Agenda

JUILLET
Samedi 4 : Repas à la cabane de chasse par l'ACCA
Samedi 4 et dimanche 5 : Concours canin par le Sport Canin Aixois
Mercredi 8 : Marché de Producteurs de Pays
Samedi 11 : Cochon à la broche à Puyrenon par Road Intruders
Mercredi 22 : Marché de Producteurs de Pays

AOÛT
Dimanche 2 : 12 heures à vélo par l'UCF
Vendredi 7 : Concert du Festival de musique de Saint-Yrieix à l'église
Samedi 15 : Concours de vélos fleuris et après-midi
« pétanque en famille au bord du lac » par le Comité des Fêtes
Feu d'artifice avec animations foraines et bal gratuit
Restauration sur place en soirée par l'ACCA et le Comité des Fêtes

SEPTEMBRE
Dimanche 20 : Spectacle musical avec les chansons
de Charles Trenet par le Comité des Fêtes
Dimanche 27 : Thé dansant par l'Amicale du 3ème Age

OCTOBRE
Mercredi 14 : Séance de cinéma à la salle des fêtes
Dimanche 18 : Fête du cidre avec vide-greniers et animations par l'UCF

NOVEMBRE
Dimanche 1er : Rando VTT et pédestre « Les Feuillardiers » par l'UCF
Dimanche 8 : Repas de fin d'année par l'Amicale du 3ème Age
Mercredi 11 : Séance de cinéma à la salle des fêtes
Samedi 21 : Bal et stage de danses par Cadanses Folk
Samedi 28 : Marché de Noël allemand par le Comité de Jumelage

DÉCEMBRE
Samedi 5 : Repas des aînés de la Commune
Mercredi 9 : Séance de cinéma à la salle des fêtes
Jeudi 31 : Réveillon par Cadanses Folk

Agenda des manifestations disponible à **l'Office de Tourisme au 09.60.07.30.07 et sur www.tourismemontsdechalus.fr**
Récapitulatif des manifestations de la Commune disponible sur **www.flavignac.fr**

Marché tous les samedis matin
place du Général de Gaulle
de 8h à 13h.

Mémento

MAIRIE

Horaires d'ouverture du secrétariat

Le mardi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le lundi, jeudi : de 14 h à 17h
Le samedi : de 9h à 12h
Attention ces horaires sont susceptibles de modifications.
Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.
Le secrétariat sera fermé tous les samedis suivant un conseil municipal et tous les matins du 15 juillet au 14 août 2015.

Permanences du maire

lundi après-midi et mercredi après-midi sur RDV

Permanences des adjoints

Patrick Précigout, Alain Passerieux et Caroline Dupeyroux : samedi matin sur RDV
Agnès Lafarge : mercredi après-midi sur RDV

Permanences assistante sociale

1er mardi du mois de 14h00 à 17h00
Ou ☎ : 05 55 78 55 16 en dehors de cette permanence.

SERVICES

Electricité

En cas de panne ou de problème liés au réseau électrique,
contacter les services de E.R.D.F. au 09 726 750 87.

Eau

En cas de fuite ou de problème liés à la distribution d'eau,
contacter la SAUR au 05 87 23 10 01.

Téléphone

En cas de dérangement ou de problème liés au réseau de téléphone,
composer le 10 13.

Ordures ménagères

Pour tout renseignement et information, vous pouvez contacter
la Communauté de Communes des Monts de Châlus au 05 55 78 29 29.

Horaires déchetteries

Déchetterie de Nexon
(située sur la voie de contournement,
près de l'avenue de la Gare) :
- lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Déchetterie de Châlus
(située route d'Oradour sur Vayres) :
- lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
(fermeture à 17h du 01/11 au 31/03)